

La connexion logique et argumentative en français: typologie des anomalies et source des jugements normatifs

MARIE-JOSÉ REICHLER-BÉGUELIN (FRIBOURG, SUISSE)

Préambule

La présente étude concerne le français écrit. Elle porte sur les verdicts d'incohérence qui affectent les phénomènes d'enchaînement et de transition, en particulier dans des séquences de dimension supérieure à la phrase. A ce niveau de la structure linguistique, les évaluations, même quand elles font l'objet chez les lecteurs d'un large consensus, s'effectuent de manière largement intuitive et sur des critères impressifs: le plus souvent, elles sont émises au nom de règles mal connues parce que mal explicitées. Or il s'avère fructueux, autant pour la linguistique descriptive que pour la théorie de la norme, de s'interroger sur le statut de ces jugements de bonne ou de mauvaise formation qui touchent les articulations discursives, jugements qui, soit dit en passant, sont aussi à l'occasion proférés par les linguistes eux-mêmes à propos de certaines séquences qu'ils manipulent.

L'emploi des connecteurs pragmatiques sera plus particulièrement examiné ici. Avec les "erreurs" dans les rappels anaphoriques, que j'ai étudiées dans quelques autres travaux, les incohérences logiques et argumentatives, reposant sur l'usage ressenti comme déviant d'un *mais*, d'un *donc*, d'un *puisque*, etc., font en effet partie des fautes couramment relevées par ceux qui font métier de corriger des copies, ou qui se plaisent à collecter des "perles" dans la presse.

Reste à savoir ce qui se produit au juste quand un lecteur francophone pose un diagnostic d'incohérence ou de malformation à propos d'une argumentation donnée, et quels paramètres (linguistiques ou autres) entrent en jeu dans les processus d'évaluation normative. A mon sens, et comme j'essaierai de le montrer plus en détail, le verdict de déviance est à prendre comme le symptôme d'un incident d'interaction où deux modèles pragmatiques et grammaticaux s'affrontent: celui de l'encodeur, au nom duquel a été produite la séquence en cause; celui du décodeur, à qui l'on doit le diagnostic d'anomalie. Par ailleurs, le fonctionnement des connecteurs, comme l'a mis en évidence Berrendonner, 1983, présente

des analogies de fonctionnement avec celui des anaphoriques; les emplois respectifs (normaux ou déviants) des deux types d'outils linguistiques se prêtent à une confrontation que le présent travail se propose d'alimenter. A l'évidence, l'étude entreprise ici ne saurait consister en une série de raisonnements appliqués à des exemples construits, selon le procédé usuel chez les sémanticiens du discours quand ils cherchent à cerner l'acceptabilité d'un énoncé quelconque. Mon propos est tout autre, et appelle une démarche empirique, fondée sur l'analyse de séquences authentiques. Il s'agit en effet d'une part d'élaborer une sorte de "grammaire des fautes" (cf. Frei, 1929) en matière de relations transphrastiques, les "fautes" étant considérées comme un matériau non exempt de régularités structurales, et linguistiquement tout aussi digne d'intérêt que les performances valorisées par la norme; d'autre part, il s'agit aussi de comprendre pourquoi, dans une situation de communication donnée, les énoncés considérés ont été évalués négativement par leur lecteur, que ce soit ou non en situation institutionnelle (par exemple en milieu scolaire). Afin de prévenir tout malentendu, je tiens à préciser que ma démarche ne vise nullement à infirmer ou à confirmer par quelque biais que ce soit le verdict d'anomalie qui, à une occasion quelconque, a frappé chaque exemple de mon corpus. L'objectif est strictement de décrire et d'interpréter l'incident qui est survenu entre la production d'une séquence, performée en vertu de règles propres et d'une fonctionnalité spécifique, et sa réception en tant qu'"erreur", qui témoigne d'une dissymétrie entre les stratégies mises en oeuvre à l'encodage et au décodage.

On examinera donc une série d'énoncés authentiques ayant fait l'objet d'une censure, aux fins d'établir un classement des anomalies, et pour faire ensuite le point sur la question plus fondamentale déjà évoquée plus haut: quelles sont les origines des réflexes normatifs ayant entraîné le verdict d'erreur?

A Désaccord de type sémantique

Dans certains cas, les plus limpides, mais aussi semble-t-il les plus rares, le verdict de déviance paraît clairement lié à un désaccord de type sémantique, portant sur le signifié d'un connecteur. Il est sensible dans l'exemple 1, où les modalités d'emploi du coordonnant *voire* produisent une curiosité argumentative:

1 Sans l'opération, le bébé n'aurait eu que quelques jours, voire quelques semaines à vivre, a-t-il ajouté (*La Tribune de Genève*, 23.9.86)

En effet, *voire*, comme *même*, articule habituellement deux arguments orientés vers une conclusion identique, et dont le second soutient cette conclusion plus efficacement que le premier (Anscombe et Ducrot, 1983, 122): dans "Je serai absent une semaine, voire deux", les deux durées argumentent toutes deux, mais surtout la seconde, en faveur de l'idée que mon absence sera plutôt longue; en revanche, dans "Je (ne) serai absent (que) deux semaines, voire une" les arguments sont l'un et l'autre, et le second plus que le premier, mis au service de l'idée que mon absence sera plutôt brève (sur l'opérateur *ne... que*, qui inverse l'orientation argumentative "naturelle" de l'énoncé vers le "plus" ou le meilleur, voir Ducrot, 1983, 32). Or dans notre exemple 1, "quelques semaines" ne saurait passer pour un argument soutenant, et davantage que "quelques jours", la thèse que le nouveau-né aurait, sans l'opération, vécu seulement peu de temps ("quelques heures" fournirait en revanche une gradation vers le "moins" conforme à l'attente). Dans l'énoncé tel qu'il a été produit, les deux arguments articulés par *voire* sont donc anti-orientés, comme si la gradation référentielle dirigée vers le plus ("quelques jours" → "quelques semaines") avait pris le pas sur la gradation argumentative ("quelques semaines" → "quelques jours"). Il en résulte que si l'on veut préserver la cohérence de 1, il est nécessaire de supposer que *voire* se substitue à une modalisation comme *peut-être*, ou à une expression concessive comme *à la rigueur*.

On sait qu'à l'état libre, *voire*, anciennement assertif ("vraiment"), marque "le doute, l'ironie" (Robert) avec le sens de "vraiment oui". Au vu d'un exemple comme 1, on peut se demander si, dans les emplois en coordination, son sens n'est pas également en train d'évoluer vers l'expression d'une modalité d'incertitude. Il existe en tout cas bien des exemples du type de 2 où une telle modalité semble associée à l'expression de la gradation argumentative, et où *voire* peut être paraphrasé aussi bien par *et même* que par *peut-être même*, si ce n'est simplement par *peut-être*:

2 Pour des intellectuels, la gauche signifie plus de vérité, de sincérité, voire d'humilité. (Revel, cité par Grevisse¹², §1042)

Il en va de même dans les très fréquents emplois de *voire même*, "parfois condamné comme pléonastique par les puristes, mais qui peut alléguer

en sa faveur son ancienneté" (Grevisse¹², §1042). Le cumul des deux connecteurs pourrait bien ne pas y être, ainsi que le croient les puristes auxquels il est fait allusion, une pure et simple redondance: en fait, la plupart des exemples du type "Ce remède est inutile, voire même pernicieux", cités par Grevisse, *ibid.*, se laissent fort bien paraphraser par "peut-être même". Si *voire* y est compris de la sorte au moins par une partie des locuteurs francophones, l'émergence d'un exemple comme 1 devient d'autant moins surprenante.

Ainsi, il semble que dans ce premier cas, un désaccord de type sémantique permette de rendre compte du verdict d'anomalie, vraisemblablement lié à un phénomène de variation affectant la valeur du connecteur en cause: c'est un emploi néologique qui se trouverait ici censuré au nom de la fonction la plus communément admise de *voire*.

Dans les anaphores définies et démonstratives en *le/ce N*, les choix lexicaux impliqués par la forme du rappel peuvent conduire à des conflits comparables. Etant donné le caractère ouvert des inventaires lexicaux, les dissensions y sont d'ailleurs bien plus fréquemment observables que dans le maniement des connecteurs, qui font partie d'inventaires restreints. Voici un exemple d'anaphore lexicale qui semble problématique. Les conditions contextuelles imposent en effet d'y interpréter comme coréférentiels les deux syntagmes définis "du virus" et "la bactérie dommageable":

3 Il convient de s'abstenir de consommer la croûte des fromages à pâte molle – le Vacherin Mont-d'Or est la première victime désignée – pour éviter tout problème de listériose. C'est dans ce type de produit que se situe généralement la bactérie dommageable. Mis à l'index, le Mont-d'Or n'est toutefois pas le seul produit porteur du virus. (*La Suisse*, 21.11.87).

Un tel enchaînement sera considéré comme une erreur par tout lecteur dont les connaissances lexico-encyclopédiques n'admettent pas d'équivalence possible entre les signifiés (et les *designata*) de *virus* et *bactérie*. Dans 1 comme dans 3, et compte tenu de la diversité des outils linguistiques en cause, l'éventuel sentiment d'anomalie trouve sa source dans les divergences de compétence sémantique des sujets parlants francophones.

B Désaccord sur le "lieu" de la connexion

Une autre série de problèmes interprétatifs, d'origine fort différente, est liée au fait que bon nombre de connecteurs logiques ou argumentatifs peuvent enchaîner aussi bien localement, sur le contenu du segment qui les précède directement, qu'à un autre niveau hiérarchique, sur une information validée au préalable et non immédiatement adjacente dans le discours. D'où la possibilité de conflits d'analyse:

4 Le plaisir est un état affectif fondamental. C'est une sensation de l'émotion et de la satisfaction. Il existe différentes formes de plaisirs: le plaisir esthétique, le plaisir moral et intellectuel. Le plaisir est aussi bonheur et joie.

C'est donc du plaisir intellectuel et peut-être aussi du plaisir des sens (physique) qu'il s'agit. (Etudiant, 1^e année de Faculté; annotation du correcteur: "logique?")

Dans l'extrait précédent, le connecteur incriminé par la remarque du lecteur introduit bel et bien une incohérence s'il est interprété "par proximité", comme marquant une inférence logique à partir des contenus formulés au paragraphe précédent. Pourtant, à qui voudrait faire davantage crédit au bon sens de l'encodeur, une autre interprétation se présente: il pourrait s'agir d'un *donc* signalant un retour au propos initial, après clôture d'une digression (cf. le rôle de l'alinéa; le fonctionnement en conversation de cette acception très courante de *donc* est décrit chez Roulet *et alii*, 1985, 152-153). Dans l'exemple 4, il y a probablement eu, comme en 1, désaccord entre les partenaires de la communication, mais cette fois-ci le dissentiment porte non sur le sémantisme du connecteur, mais sur l'articulation assignable au texte et sur la localisation des constituants corrélés.

L'exemple 5 présente un autre cas intéressant de séquence jugée incohérente, pour des raisons inverses (c'est la connexion "à distance" qui donne un résultat peu satisfaisant):

5 Les dégâts sont importants – toutes les vitres de l'immeuble ont été soufflées ainsi que celles des bâtiments situés dans un rayon de 50 m, **mais** il a été impossible aux pompiers de constater l'origine de cette explosion. (Etudiant, français langue étrangère)

Ici, le caractère explicitement parenthétique, marqué par le tiret initial, de "toutes les vitres de l'immeuble ont été soufflées ainsi que celles des

bâtiments situés dans un rayon de 50 m”, peut inciter le lecteur à articuler “mais il a été impossible...” sur la clause initiale “Les dégâts sont importants”, ce qui fait difficulté. Dans une structure de type p *mais* q, on admet en effet que p et q argumentent en faveur de deux conclusions opposées, le second argument étant toutefois présenté comme l'emportant sur le premier. Or on ne voit pas bien, dans une pareille interprétation, quelles conclusions opposées pourraient être visées par les arguments corrélés. En revanche, et contrairement à ce qui se passe dans l'exemple 4, c'est une lecture “par proximité” qui peut garantir une cohérence à l'énoncé, si l'on veut bien admettre que la proposition “toutes les vitres de l'immeuble ont été soufflées [...] dans un rayon de 50 m” suggère la conclusion que l'on connaît l'épicentre, et vraisemblablement l'origine du sinistre, conclusion que vient, conformément à l'attente, démentir la proposition introduite par *mais*: “il a été impossible aux pompiers de constater l'origine de cette explosion”.

Dans le secteur des anaphoriques, de telles dissensions sur le “lieu” de la connexion, extrêmement fréquentes, se concrétisent sous la forme d'ambiguïtés référentielles, chaque fois qu'un pronom ou qu'une autre forme de rappel peut être rapportée à plus d'un référent discursif. En effet, de la même façon que beaucoup de connecteurs sont susceptibles soit d'opérer au niveau inter-propositionnel, soit, à un rang supérieur, d'articuler les contenus véhiculés par deux constituants de la macro-structure, de la même façon les anaphoriques se prêtent à rappeler aussi bien le dernier référent potentiel introduit qu'une information validée antérieurement dans le discours. D'où la possibilité d'équivoques. Celles-ci font en français l'objet d'une censure assez stricte: elles sont pourtant quasiment toujours levées par le contexte, et notamment dans les trois énoncés suivants (pour d'autres exemples et un commentaire plus détaillé, voir Reichler-Béguelin, 1988a et b):

6 Choula est un petit garçon Russ (*sic*) qui habitait chez les Kirghiz il a maintenant un père adoptif, il est en prison... (Copie d'élève; la suite du texte permet de savoir que c'est le père adoptif, et non Choula, qui est rappelé par il)

7 Les ouvriers suisses, aidés par des ouvriers allemands, se mirent systématiquement à saccager les demeures des Italiens, les cafés où ils allaient danser... La violence a été extrême. Les blessés furent nombreux... Par milliers ils quittèrent la ville se réfugiant dans les bois aux alentours de Zurich. Ils y sont restés plusieurs nuits... En deux jours, des milliers prirent le train pour retourner en Italie. Un

véritable exode. La troupe est intervenue pour mater les meneurs. (*Genève Home Informations*, 26.3.87; par-delà "les blessés", plus proche candidat grammaticalement possible, le pronom *ils* rappelle "les Italiens"; cf. 4)

8 C'est au cours d'une crise de folie que ma femme a mis le feu à la maison. Il a fallu la compagnie des pompiers pour l'éteindre. (D'après P. Ferran, *Les perles du courrier administratif*, cas inverse du précédent: du point de vue de l'encodage, le pronom en cause rappelle "par proximité" "la maison", cf. 5, mais le lecteur est irrésistiblement tenté d'y voir une référence à "ma femme", d'où l'effet de perle)

On peut s'interroger sur le fait que, dans de tels exemples tout comme dans 4 et 5, le sens (cohérent) qui a été encodé est à chaque fois aisément recouvrable, même pour qui s'engage dans un premier temps sur la voie de l'interprétation absurde. En réalité, l'incohérence qui motive la sanction normative n'est que le produit d'un mauvais choix stratégique dans l'interprétation référentielle du pronom ambigu, et ne résiste pas à une lecture quelque peu coopérative. Face aux situations de ce genre, le récepteur, du moins dans la tradition francophone, et, bien sûr, quand il ne s'agit pas du texte d'un écrivain prestigieux, n'est toutefois pas enclin à l'indulgence: sa propre erreur d'interprétation est automatiquement versée au compte du scripteur, à qui l'on ne pardonne ni d'avoir eu à réviser une première hypothèse interprétative, ni d'être resté provisoirement dans l'incertitude. Il y a ainsi une sorte de malin plaisir, dans la phase de réception du texte écrit, à refuser de coopérer, de façon à mettre l'auteur en faute: le succès des recueils de perles tirées de journaux ou de copies d'élèves est un bon reflet de cet état d'esprit.

La norme en jeu ici n'est pas d'ordre linguistique, puisqu'en français, le segment de discours requis pour construire l'information rappelée par un connecteur ou un anaphorique n'est pas forcément marqué linguistiquement. Comme, de surcroît, l'interprétation absurde n'est presque jamais la seule possible, on peut dire que ce qui pèse ici sur l'encodage du texte écrit, c'est une contrainte hypertrophiée de désambiguïsation: elle protège systématiquement le confort du décodeur, auquel le scripteur est censé éviter par tous les moyens utiles un fourvoiement, même temporaire, ou une hésitation. Ce qui est cause dans les cas de ce genre, ce n'est pas une invraisemblance de contenu (laquelle est plus "jouée" que réelle), mais le déroulement lui-même de l'échange verbal écrit, qui, comme toute interaction langagière, implique certains droits et devoirs

de la part des partenaires (cf. Grice, 1975; on vient de voir cependant qu'il n'y a pas toujours réciprocité dans l'application du principe de coopération).

C Recouvrement problématique d'un contenu implicite

Une troisième catégorie de raisonnements problématiques, qui à elle seule mériterait une étude de plus grande ampleur, réunit des énoncés où le connecteur incriminé enclenche non sur un contenu explicite, figurant dans le contexte discursif, mais sur un contenu implicite, sur une information à construire, et dont la récupération par le décodeur peut être plus ou moins aisée. Le phénomène est connu, quoique peu reconnu dans son ampleur réelle. Un cas simple, relativement admis, et bien décrit par les analystes du discours, est celui des connexions *de dicto*, qui consistent à enchaîner non pas sur le contenu propositionnel asserté, mais sur l'assertion elle-même, ou sur tout autre acte de parole réalisé par l'énonciation et véhiculé par celle-ci à titre de présupposé pragmatique. Tel est le cas de 9, où, à l'évidence, le connecteur causal n'introduit pas une justification de la maladie présumée de Marie, mais une justification de la *supposition* du locuteur:

9 Marie doit être malade, **parce que** je ne l'ai pas vue ce matin.
(Exemple de Roulet et Moeschler, cf. Moeschler, 1986 et 1987)

C'est un peu de la même manière qu'en 10, le pronom de rappel réfère à *dupe* non en tant que porteur de signifié, mais, métalinguistiquement, en tant que *mot*:

10 Hélas! Vous écrivez pour conclure que le peuple suisse n'est pas dupe. Certainement, mais pas dans le sens que vous **lui** donnez, et nous le verrons bien l'an prochain après qu'il se sera prononcé sur l'initiative pour une Suisse sans armée. (Courrier de *La Suisse*, 17.10.88)

Mais il existe bien d'autres retraitements, moins conventionnels, auxquels sont soumis les contenus linguistiquement validés au titre d'"antécédents". L'information implicite sur laquelle se fait l'enchaînement est alors restituable à l'aide de raisonnements plus ou moins aléatoires, et parfois coûteux pour l'interprète. On se bornera à examiner trois exemples, choisis dans un inventaire relativement abondant:

11 En réalité, des informations objectives ont paru dans les médias, qui devraient rassurer le public. En passant, on peut se demander dans quelle mesure la diffusion, de plus en plus fréquente, d'informations médicales apaise ou augmente la peur des maladies. Le public n'est **donc** pas rassuré et la crainte d'attraper le SIDA persiste. (*La Suisse*, 16.11.85)

12 Mais voulez-vous l'accepter, ce cadeau, c'est-à-dire être sauvé, avoir la vie éternelle? **Et pourtant** Jésus est notre ami suprême. Il est la seule réponse à nos problèmes [...] (Tract, janvier 1989)

13 Pour déchiffrer ces symboles, il faut utiliser un code. Peut-être nous sera-t-il donné par l'auteur, car alors le lecteur devra se "débrouiller" tout seul. (Copie bac)

Dans 11, qui présente une structure *p donc q*, le connecteur marque *q* comme résultant d'un raisonnement déductif, et présuppose un topos $p \supset q$. Or ici, la prémisse nécessaire de l'implication ($p =$ "la peur des maladies augmente") n'est pas explicitement formulée par le scripteur. En fait, pour la restituer, il faut supposer que l'interrogation indirecte alternative "on peut se demander dans quelle mesure la diffusion [...] d'informations médicales apaise ou augmente la peur des maladies", sur laquelle enchaîne *q* (= "Le public n'est donc pas rassuré..."), est à prendre comme une pure question rhétorique: pour le locuteur, la réponse implicite évidente, c'est que la peur augmente, et poser la question revient à y répondre. Mais le destinataire ne l'entend pas forcément de cette oreille: s'il est tenté de décoder la séquence "on peut se demander..." comme une vraie question, le passage lui paraîtra présenter une incohérence.

Les connexions opérées à partir d'une interrogation engendrent facilement de telles difficultés. Dans le cas de l'exemple 12, implicitement dialogique, il semble que l'enchaînement "Et pourtant..." ne puisse logiquement s'opérer que sur une intervention réactive de dénégation élipisée ("[Non.]– Et pourtant..."). Or, telle qu'elle est formulée, la question "Mais voulez-vous accepter ce cadeau..." appelle si manifestement une réponse affirmative (à moins de relire "cadeau" comme "tâche" ou "fardeau"...) que l'argumentation en prend une allure étrange.

Quant à 13, *alors* y connecte également sur un terme gauche qui n'est ni dans le texte, ni aisément inférable du texte (il faut restituer [sinon ou dans le cas contraire], alors...). Si, de nouveau, on cherche à comprendre quelle logique a présidé à l'encodage, on peut supposer qu'à partir de la modalité d'incertitude ("Peut-être nous sera-t-il donné par

l'auteur"), qui implique une alternative, le scripteur a directement enclenché son raisonnement sur le membre négatif de cette alternative, qu'il avait présent à l'esprit, si ce n'est sous la plume.

Dans les cas de ce genre, il apparaît clairement que le seul reproche qui peut être adressé au scripteur, c'est une fois encore de s'être montré trop peu coopératif, et de ne pas avoir suffisamment veillé à valider, dans une perspective contractuelle, les informations utiles pour l'interprétation des enchaînements discursifs. A l'encodage, le sujet gagne en effet à articuler librement son discours sur ses propres contenus de pensée, sur du cognitif et du mémoriel, plutôt que de s'en tenir à la lettre de son texte; au décodage à l'inverse, le lecteur, coupé des circonstances de production du texte et attaché à sa littéralité, tend à considérer que les connexions affectent des groupes syntaxiques plutôt que des *informations*, éventuellement induites à partir des contenus évoqués. Si l'encodeur est tenté d'utiliser au maximum l'information non verbale, le destinataire prétend y recourir le moins possible, à l'écrit tout du moins. Or, face à cette disparité d'intérêts, et telle qu'elle se laisse reconstruire à partir de nos exemples, la norme prend nettement le parti du destinataire.

Dans l'emploi des anaphoriques, l'implicite joue un rôle tout aussi important et motive également un grand nombre de verdicts de déviance. Voici quelques exemples d'anaphores dites "sans" antécédent, qui sont en fait des anaphores associatives réalisées non, selon l'attente, à l'aide d'un syntagme nominal défini, mais par une pronominalisation ou une anaphore démonstrative, qui présupposent, en principe, la "présence" du référent dans le contexte immédiat:

14 En effet, les premières fois où je me suis rendue à Marrakech, j'y fus perçue comme une touriste... C'est pourquoi il m'importait de ne pas leur ressembler, de ne pas descendre dans un hôtel, par exemple... (*L'Hebdo*, 29.6.1989)

15 La vague de grippe qui a déferlé sur notre cité a décimé notre contingent de conducteurs. Ces derniers qui sont chaque jour en contact avec un quart de million de voyageurs sont particulièrement exposés à ce maudit virus. (*Courrier de La Suisse*, 17.1.1989)

16 Le TCS [= Touring Club Suisse], né en 1896 à Genève, de l'union d'une poignée de cyclistes, compte aujourd'hui une majorité d'automobilistes, il est vrai tant ce moyen de déplacement n'a jamais été égalé. (*Courrier de La Suisse*, 9.1.1989)

Dans ces exemples de la même manière que dans 11 à 13, l'information

présentée comme un rappel ne peut être considérée comme disponible en mémoire discursive qu'à condition d'activer des calculs inférentiels tels que "si je fus perçue comme une touriste, alors, c'est qu'il y avait des touristes" (14), "s'il y a une vague de grippe, alors il y a un virus" (15), "s'il est question d'automobilistes, alors il y a un moyen de déplacement" (16)... (pour une approche plus systématique des inférences mises en jeu dans les anaphores, cf. Reichler-Béguelin, 1989). Une conception strictement normative des anaphores pronominales et démonstratives refuse en général de considérer de tels exemples comme grammaticaux, tout en sous-estimant leur fréquence effective, qui est fort élevée dans le français écrit de tous les jours.

D Dissension sur un topos

Certaines connexions opérées dans le discours révèlent les lieux communs argumentatifs, c'est-à-dire les règles à portée générale sur lesquelles les locuteurs se fondent pour construire leurs argumentations particulières, et qui peuvent elles aussi faire l'objet de dissensions. D'où une quatrième catégorie d'anomalies logiques et argumentatives, qui ne tiennent ni à des facteurs strictement lexico-sémantiques, ni aux contraintes liées à l'interaction verbale écrite, mais aux diversités de systèmes de valeur entre locuteurs d'une même communauté linguistique. Ainsi, dans la rubrique "Mariages-Rencontres" d'un hebdomadaire, il est peu surprenant de rencontrer 17, tout le monde étant à peu près d'accord pour considérer que les deux arguments articulés par *mais*, selon la valeur usuelle de ce connecteur, entraînent des conclusions opposées, l'une défavorable, l'autre favorable à l'énonciateur:

17 Homme d'affaire, 45 ans,... pas libre **mais** généreux...

En revanche, pour admettre 18, il faut être d'accord avec l'idée que *rond* et *féminin*, appliqués à une femme, argumentent dans deux directions opposées, ce qui est moins communément évident, à moins peut-être de lire "ronde" comme une sorte d'euphémisme pour "grosse":

18 Jeune homme cherche femme ronde, **mais** féminine...

De même dans 19, où "indépendante" et "féminine" sont présentés comme antiorientés, et qui présuppose l'existence d'un topos, ou lieu commun argumentatif, selon lequel "plus une femme est indépendante, moins elle est digne d'être fréquentée par un monsieur":

19 Femme, 55 ans,... indépendante **mais** féminine...

L'emploi du connecteur révèle clairement le système de valeurs cautionnant le raisonnement, lequel peut n'être point unanimement partagé. Un verdict de déviance, en pareil cas, ne révèle rien d'autre qu'une dissension à caractère idéologique. Dans le même style, la cohérence de 20 repose sur une idée reçue écologiste qu'on peut formuler de la sorte: "Ce qui est d'origine végétale est inoffensif pour la flore intestinale", et qui n'est pourtant pas une évidence médicale incontestable:

20 Les recherches récentes faites en Allemagne révèlent que de la capucine on peut extraire le tromatyl, le premier antibiotique à usage interne issu d'une plante et non d'une moisissure. Son usage présente **donc** l'avantage de laisser intacte la flore intestinale. (Etudiant, français langue étrangère)

Il arrive même quelquefois, notamment dans les copies d'élève, que l'emploi d'un connecteur se fasse de manière réellement arbitraire, c'est-à-dire fondée, si je puis dire, sur un topos idiosyncratique:

21 Ecrire, c'est dévoiler sa personnalité [...], montrer son moi profond. Mais écrire c'est également réduire, sur le plan culturel ou philosophique, l'ordre du monde et des hommes aux règles de l'expression.

Par conséquent la littérature est une arme. (Copie bac)

Rien n'interdit cependant de jouer avec les topoi et, par le biais d'un mot d'esprit, de présenter sous forme d'un lieu commun présumé ce qui n'est qu'un paradoxe pessimiste ou démystificateur:

22 Mon collègue et **néanmoins** ami X...

Dans ce dernier exemple, l'anomalie argumentative plaisante consiste à faire comme si la qualité de collègue était communément reconnue comme incompatible avec celle d'ami.

Dans le cas des rappels anaphoriques, les exemples déviants symétriques à ceux qu'on vient de voir pourraient être cherchés du côté des anaphores associatives définies. La cohérence des enchaînements que ces dernières sont susceptibles d'assurer est en effet cautionnée par les connaissances, culturelles et encyclopédiques, touchant aux relations métonymiques entre

objets, connaissances qui autorisent, après avoir mentionné "un avion", d'anaphoriser associativement "les ailes, les roues, le pilote", etc. Or le fonctionnement de ces connaissances, que la sémantique des stéréotypes entend intégrer dans les représentations sémantiques attachées aux noms sous forme d'attributs typiques, n'est pas sans rappeler celui des *topoi* dans l'argumentation.

Néanmoins, contrairement au cas des anomalies liées à l'existence de *topoi* divergents, les emplois déviants des anaphores en *le N* sont rarissimes. Voici un exemple fabriqué, explicitement jugé comme agrammatical par un collègue sémanticien, pour qui "avoir un grand magasin" ne fait manifestement pas partie des caractéristiques prototypiques d'un village, évocables sous forme d'un rappel:

23 Nous arrivâmes dans un village. **Le grand magasin** était fermé. (Dans cet exemple, Kleiber, 1988, 26, voit "l'impossibilité d'un lien anaphorique associatif".)

Un peu de la même manière, on peut dire que dans 24, et malgré l'isotopie qui est développée dès le début de l'annonce, le présupposé existentiel véhiculé par *le personnel* ne rencontre pas forcément l'expérience vécue de tout un chacun.

24 A vendre en attique, avec vue imprenable sur le lac et le Jura, très bel appartement duplex traversant de 200 m² + terrasses. Grandes réceptions, 4 chambres. Studio indépendant pour **le personnel**. (*La Suisse*, 20.12.88; voir aussi Reichler-Béguelin, 1988 b, 28, ex. 36)

Il est toutefois possible d'hésiter à l'envi sur l'acceptabilité des énoncés 23 et 24, tributaire avant tout de leurs conditions d'emploi (voir sur ce point Berrendonner, 1976). Quoi qu'il en soit, au vu des exemples que j'ai observés jusqu'ici, il semble permis de penser que dans les enchaînements discursifs, les traces de divergences relatives aux stéréotypes nominaux sont plus rares que les divergences relatives aux stéréotypes argumentatifs.

Conclusion

A partir de l'étude empirique d'un corpus d'"anomalies" relatives à l'emploi des connecteurs argumentatifs, j'ai été conduite à souligner

l'importance, dans les verdicts de déviance, des facteurs pragmatiques liés à la production et à la réception du discours écrit. Plus souvent que les dissensions à caractère proprement linguistique, c'est la disparité des intérêts stratégiques mis en oeuvre respectivement à l'encodage et au décodage qui est susceptible de motiver la récusation d'une argumentation ou d'un raisonnement. Il a en effet été possible de montrer que la norme reflète de manière hypertrophiée, en français écrit du moins, les intérêts du sujet décodeur.

Dès lors, en matière de structures micro-textuelles, le verdict d'anomalie découle moins de l'existence d'une réelle impasse interprétative que d'un coût estimé excessif de l'interprétation: il relève d'une sorte de déontologie de l'échange verbal écrit, qui prescrit à l'encodeur d'anticiper sur les difficultés de décodage éventuelles de son destinataire, notamment en prévenant les ambiguïtés d'analyse et en ménageant un maximum d'information explicite. Le "point de vue du décodeur" (donc le point de vue normatif) conduit à *syntagmatiser* la représentation des phénomènes de connexion, alors que, du point de vue de l'encodeur, ceux-ci opèrent manifestement sur des contenus mémoriels et non sur des segments de discours. Enfin, il est apparu que certains verdicts d'anomalies s'expliquent par les phénomènes de variation qui affectent les topoi et stéréotypes aptes à garantir l'isotopie des séquences comportant un connecteur ou un anaphorique.

Une analyse contrastive se révélerait évidemment utile pour savoir si les types de normes mis en lumière ici pèsent ou non de la même façon dans d'autres traditions écrites.

Dans la comparaison systématique qui a été faite entre les "erreurs" de connecteurs et celles d'anaphores, on a pu constater que deux de nos rubriques (B et C), relatives respectivement à l'incertitude sur le lieu de la connexion et au recouvrement problématique d'information implicite, sont également fournies pour les deux séries d'outils linguistiques. Pour ce qui est des anomalies à fondement sémantique (A) et de celles qui concernent les topoi (D), il y a dissymétrie quant à la fréquence des cas relevés de part et d'autre: A concerne surtout les anaphoriques, et C surtout les connecteurs, selon le schéma récapitulatif suivant:

	A	B	C	D
Anomalies relatives aux connecteurs:	-	+	+	+
Anomalies relatives aux anaphores:	+	+	+	-

Bibliographie

- Anscombre, J.-C. et Ducrot, O. (1983): *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- Berrendonner, A. (1976): "De quelques aspects logiques de l'isotopie", *in: L'isotopie*, Linguistique et sémiologie n° 1, Presses Universitaires de Lyon.
- (1982): *L'éternel grammairien. Etude du discours normatif*, Berne, Peter Lang.
- (1983): "Connecteurs pragmatiques et anaphores", *Cahiers de Linguistique française* 5, 259–277.
- (1986): "Référence et mémoire discursive", communication au Colloque "La référence", Neuchâtel, Centre de recherches sémiologiques, 10.10.86 (non publié).
- Berrendonner, A. et Reichler-Béguelin, M.-J. (1989): "Décalages. Les niveaux de l'analyse linguistique", *Langue française* 81, février 1989, 110–135.
- Bronckart, J.-P., Kail, M., Noizet, G. (1983): *Psycholinguistique de l'enfant. Recherches sur l'acquisition du langage*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé.
- Ducrot, O. (1981): "La valeur argumentative de la phrase interrogative", *in: Logique, argumentation, conversation. Actes du Colloque de Fribourg*, Berne, Peter Lang, 79–110.
- (1983): "Opérateurs argumentatifs et visée argumentative", *Cahiers de Linguistique française* 5, Université de Genève, 7–36.
- Corblin, F. (1987): *Indéfini, défini et démonstratif*, Genève-Paris, Droz.
- Cornish, F. (1986): *Anaphoric Relations in English and French. A Discourse Perspective*, London, Croom Helm.
- Fauconnier, G. (1984): *Espaces mentaux*, Paris, Minuit.
- Fradin, B. (1984): "Anaphorisation et stéréotypes nominaux", *Lingua* 64/4, 325–369.

- Frei, H. (1929): *La grammaire des fautes*, Genève-Paris (= Slatkine, 1982).
- Grevisse, M. (1986): *Le bon usage*, 12^e éd. refondue par A. Goosse, Paris-Gembloux, Duculot.
- Grice, H.-P. (1975): "Logic and Conversation", *Syntax and Semantics*, vol. III (éd. par H. Cole et J.-L. Morgan), Academic Press, Inc., 41-58.
- Kleiber, G. (1988): "Prototype, stéréotype, un air de famille?", *DRLAV* 38, 1-61.
- Marandin, J.-M. (1986): "Ce est un autre. L'interprétation anaphorique du syntagme démonstratif", *Langages* 81, 75-89.
- Martin, R. (1984): "L'interrogation comme universel du langage", in: *L'interrogation* (éd. par P. Valentin), Paris, 257-284.
- Moeschler, J. (1986): "Connecteurs pragmatiques, lois de discours et stratégies interprétatives: *parce que* et la justification énonciative", *Cahiers de Linguistique française* 7, 149-167.
- (1987): "Trois emplois de *parce que* en conversation", *Cahiers de Linguistique française* 8, 97-110.
- Reichler-Béguelin, M.-J. (1988a): "Norme et textualité. Les procédés référentiels considérés comme déviants en langue écrite", in: G. Schöni *et alii*, éd., 1988, 185-216.
- (1988b): "Anaphore, cataphore et mémoire discursive", *Pratiques* 57, 15-43.
- (1989): "Anaphores, connecteurs et processus inférentiels", in: *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande*, éd. par C. Rubattel, Berne, Peter Lang, 303-336.
- Reichler-Béguelin, M.-J. *et alii* (1988): *Ecrire en français. Cohésion textuelle et apprentissage de l'expression écrite*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé.
- Roulet, E. *et alii* (1985) = *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.

Schoeni, G., Bronckart, J.-P., Perrenoud, P. éd., (1988), *La langue française est-elle gouvernable ? Normes et activités langagières*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé.

Valentin, P. (1983): "How does anapher work?", in: *Studia Linguistica Diachronica et Synchronica ... Werner Winter Sexagenario* (U. Pieper et G. Stickel, éds), Berlin-New York-Amsterdam, Mouton de Gruyter, 849-859.